



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI



CALENDRIER DE LA REPRISE DE L'ELECTION DES GOUVERNEUR ET VICE-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU MANIEMA

N°	ACTIVITE	RESPONSABLE	DEBUT	FIN	DUREE	REFERENCES LEGALES
1	Décision portant publication de calendrier de la reprise de l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la Province du Maniema	CENI	22/09/2022	22/09/2022	1	
2	Campagne électorale	Regroupements politiques, partis politiques et candidats indépendants	14/10/2022	16/10/2022	3	art. 167 LE
3	Jour du scrutin des Gouverneur et Vice-gouverneur	CENI	18/10/2022		1	art. 173 LE
4	Affichage des résultats provisoires au Bureau de Vote	CENI - Secrétaire Exécutif Provincial	18/10/2022		1	art. 71 LE
5	Annonce des résultats provisoires	CENI - Président	18/10/2022			art. 71 LE
6	Recours en contestation des résultats à la Cour Administrative d'Appel de Kindu	Regroupements politiques, partis politiques et candidats indépendants	20/10/2022	27/10/2022	8	art. 73 LE
7	Traitement des contentieux des résultats par la Cour Administrative d'Appel de Kindu	Cour Administrative d'Appel	28/10/2022	03/11/2022	7	art. 172 al. 1 LE
8	Publication des résultats définitifs	Cour Administrative d'Appel	04/11/2022		1	arts. 72 et 173 LE
9	Notification de l'Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Kindu à la CENI	Cour Administrative d'Appel	04/11/2022	06/11/2022	3	arts. 75 et 173 LE
10	Transmission des dossiers physiques des élus au Président de la République pour investiture	CENI - Président	09/11/2022			art. 235 LE

Acronymes:

LE: Loi Electorale

LO : Loi Organique - CENI

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022
Denis KADIMA KAZADI
Président